

COMMUNIQUE de PRESSE

10 janvier 2019



Publication des Comptes de l'agriculture : Baisse du revenu des agriculteurs problématique dans le contexte d'une agriculture en transition

Lors de la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale (CCAN) qui s'est réunie ce 10 janvier 2020, l'INSEE a publié le compte prévisionnel de l'agriculture nationale qui se solde par une baisse des résultats économiques : **recul de -7.8% de la valeur ajoutée par actif**, et de **-10.6% du résultat de la branche agricole par actif non-salarié**.

Ce repli est imputable principalement aux difficultés du secteur viticole qui doit faire face à une baisse historique de la vendange en 2019.

Globalement, pour les productions végétales, l'année 2019 aura été marquée par l'intensité des variations de volume à la hausse (céréales) ou à la baisse (oléagineux) liée, on s'en doute, à la brutalité des accidents météorologiques de 2019, mais aussi, du côté des grandes cultures, à l'impact de la surabondance de l'offre mondiale qui a pesé sur les prix.

Du côté des productions animales, l'élevage hors-sol sort enfin de l'ornière grâce à une reprise des exportations de viande porcine vers l'Asie, en Chine notamment, durement touchée par l'épidémie de Peste porcine africaine.

Pour le lait, les prix renouent avec la hausse mais on ne peut pas dire encore s'il s'agit là d'un effet de l'application de la Loi Egalim.

En ce début d'année, l'actualité nationale est rythmée par les débats sur la réforme des retraites.

Sur ce point, parmi les documents présentés à la CCAN, le compte social de l'agriculture montre que depuis 2010, l'ensemble des allocations vieillesse versées aux chefs d'exploitations retraités est en baisse continue :

6,3 milliards d'€ en 2010 (en € constants) contre 4,9 milliards d'€ en 2019. Baisse expliquée par la diminution du nombre de pensionnés dans l'agriculture française. Il faut cependant souligner la baisse de pouvoir d'achat subie par les agriculteurs retraités avec un niveau de pensions très faible et non revalorisé.

La baisse de revenu relevée dans ce rapport doit être prise très au sérieux.

Dans un contexte actuel d'incertitude et de mutations des pratiques agricoles, les Chambres d'agriculture estiment que l'amélioration du revenu des exploitations doit rester la priorité. Car sans ressources financières adéquates, c'est la capacité des agriculteurs à poursuivre leurs transitions et à faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain qui est mise en péril. Les Chambres continueront à œuvrer pour un renforcement de ces moyens, et à accompagner les agriculteurs dans ces transitions ambitieuses.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA
Iris Roze – 01 53 57 10 51 / 06 09 86 02 26
iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

